

Pouvoir d'emprunt

Je vous dis, monsieur l'Orateur, que si nous voulons une relance de l'industrie automobile au Canada nous ne pouvons permettre qu'elle dépende de décisions prises à Washington. Les décisions intéressant les Canadiens doivent être prises au Canada et puisque l'industrie automobile a partie liée avec le Canada elle a l'obligation de lui donner l'impulsion économique qu'elle devrait être en mesure de fournir.

Le marché canadien est important, de quelque façon qu'on l'envisage. Or, il s'amenuise à cause de l'imprévoyance constante des dirigeants de l'industrie automobile. Je prétends qu'il est grand temps que la Chambre des communes exige du gouvernement qu'il nous présente un plan d'action commun, un plan auquel participeraient les compagnies elles-mêmes et ceux d'entre nous qui ont à cœur la relance de cette industrie. En effet, elle pourrait servir les intérêts des Canadiens, en créant des emplois et si elle utilisait au maximum sa capacité de fabrication, elle nous assurerait pour l'avenir la stabilité qu'il nous faut.

Ainsi donc, monsieur l'Orateur, quand je vous ai dit tout à l'heure que les salaires avaient augmenté mais pas autant que le coût de la vie, et que par conséquent le consommateur disposait de moins d'argent pour acheter des produits de consommation comme des automobiles, que les taux d'intérêt bancaires, le nombre de faillites et l'offre excessive de prêts pour lesquels il y a peu de demandes mettaient l'économie en péril, je voulais dire au ministre qu'il était temps de cesser de nous attaquer séparément à ces problèmes. Nous ne pouvons plus essayer de les régler un à un.

On ne peut parler du pouvoir d'emprunt comme s'il n'était lié à rien d'autre, ou ne peut parler de la société Chrysler comme si elle était séparée du reste de l'industrie automobile, et on ne peut parler de la société Massey-Ferguson sans comprendre que le nombre de faillites chez les agriculteurs est plus élevé que jamais, que leurs bénéfices sont à la baisse, et qu'ils ne peuvent acheter les machines agricoles qui pourraient être fabriquées, même si Massey-Ferguson produisait à pleine capacité. Mais surtout, si vraiment le gouvernement doit constamment renflouer l'industrie privée, comme il semble avoir maintenant tendance à le faire, pour l'amour du ciel, qu'il nous soumette sa stratégie globale pour nous permettre de juger à bon escient de la direction qu'il entend nous faire prendre et des objectifs qu'il s'est assignés et qu'il adopte des mécanismes de contrôle et l'équilibre ainsi que des méthodes d'évaluation des bilans de ces sociétés voraces qui aspirent avidement l'argent des contribuables qui n'ont guère les moyens de payer tous ces impôts.

Je dois vous dire, monsieur l'Orateur, que je trouve particulièrement frustrant de devoir traiter avec un gouvernement qui ne paraît pas se douter qu'il doit exister un certain rapport entre ce qu'il peut dépenser, ce qu'il peut emprunter, et les impôts qu'il peut lever d'une part, et ce que les gens ont les moyens de payer d'autre part. Je dis que le gouvernement aurait dû nous indiquer clairement depuis longtemps, à nous et aux Canadiens, ce qu'il entend faire pour élaborer une politique économique et industrielle d'ensemble susceptible d'amorcer la relance à brève échéance, tout en mettant en œuvre les moyens propres à nous assurer la stabilité et les perspectives d'emploi sur lesquelles devrait pouvoir compter, nous le savons tous, un pays comme le nôtre qui possède des richesses fabuleuses, et qui dispose de ressources naturelles et humaines

incomparables. Les erreurs de gestion que le gouvernement actuel a laissé se commettre pendant si longtemps sont inexcusable. On ne saurait lui pardonner non plus de fermer les yeux sur ces erreurs, maintenant qu'elles sont si manifestes.

● (2050)

Voilà pourquoi je dis que nous aurions tort de laisser faire sans rien dire et d'accorder encore au gouvernement le pouvoir d'emprunter, sans savoir exactement ce qu'il entend faire de cet argent et comment il espère rembourser celui qu'il doit déjà.

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, le bill dont nous sommes saisis ne contient que deux articles. Eh oui, il n'en faut pas plus pour autoriser le gouvernement à emprunter 14 milliards de dollars pour l'année financière 1981-1982. Le bill prévoit explicitement que le gouvernement pourra emprunter cette somme en devises étrangères aussi bien qu'en dollars canadiens. Le montant couvre les besoins de trésorerie budgétaires et non budgétaires prévus dans le budget du 28 octobre 1980, soit 10.98 milliards de dollars, sans compter le coût des opérations en devises. Il y est prévu aussi que tout pouvoir inutilisé d'emprunter en vertu du bill deviendra nul le 31 mars 1982, sauf s'il s'agit d'un montant inférieur à 3 milliards de dollars.

Le budget prévoit des besoins de trésorerie de près de 11 milliards de dollars et le gouvernement demande 14 milliards de dollars. Autrement dit, le gouvernement a présenté un budget confus et contradictoire selon lequel il dépensera 14 milliards de dollars de plus qu'il n'en recevra. Cela constitue une hausse de 3.9 milliards de dollars par rapport au déficit prévu dans le budget Crosbie. En fait, le budget coûtera \$2,730 à chaque Canadien, homme, femme ou enfant.

Il serait beaucoup plus facile d'appuyer ce projet de loi si le déficit était causé par des investissements infrastructurels ou par des projets qui permettraient d'aider les régions du pays qui sont défavorisées à cause des disparités régionales à se tirer elles-mêmes d'affaires.

Les provinces de l'Atlantique reçoivent actuellement la moitié de leurs recettes du gouvernement fédéral, ce qui est déplorable et intolérable. Ce déficit budgétaire ne contribue toutefois pas beaucoup à résoudre le problème, et partout, à enrayer la tendance des provinces démunies à devenir de plus en plus tributaires du gouvernement central.

Près d'un dollar sur quatre sert au remboursement de la dette publique; c'est un fardeau qui nous a été légué par des budgets qui font sans cesse dévaluer notre monnaie, entament nos économies personnelles et chassent les capitaux. Je ne proteste nullement contre les dépenses au titre de l'expansion régionale, car je me rends compte qu'elles contribuent largement à faire baisser un jour les paiements de transfert et les indemnités sociales qui sont destinées aux Canadiens qui sont au chômage ou presque, tout à fait involontairement.

Mais je crois que des économies sont possibles dans quelques domaines bien réels. Par une série de questions au *Feuilleton*, j'ai pu établir que presque chaque ministère du gouvernement se fait affecter du personnel du ministère de la Justice pour grossir son empire et bénéficier de conseillers juridiques sur place. En outre, presque chaque ministère a un service de relations publiques bien constitué. Je signale au ministre et au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) un domaine où une action immédiate s'impose; il faut exiger des ministères